

NOTRE OFFRE D'HÉBERGEMENT
ET DE PRESTATIONS , C'EST ...



101
PLACES
POUR



**44 logements
sur le site de Montjay
et de côté Verger**

16 studios / 26 chambres individuelles
dont 2 hébergements temporaires
39 rue Denys Pradelle
73000 Chambéry



**42 logements
sur le site de la Ryvieraz**

42 chambres individuelles
dont 5 colocations
et 1 hébergement temporaire
94 rue de la reveriaz
73000 Chambéry



**15 logements
sur le site de l'Albanne**

15 studios
dont 1 hébergement temporaire
116 rue Sainte rose
73000 Chambéry.



**CONTACT
APEI DE CHAMBERY**

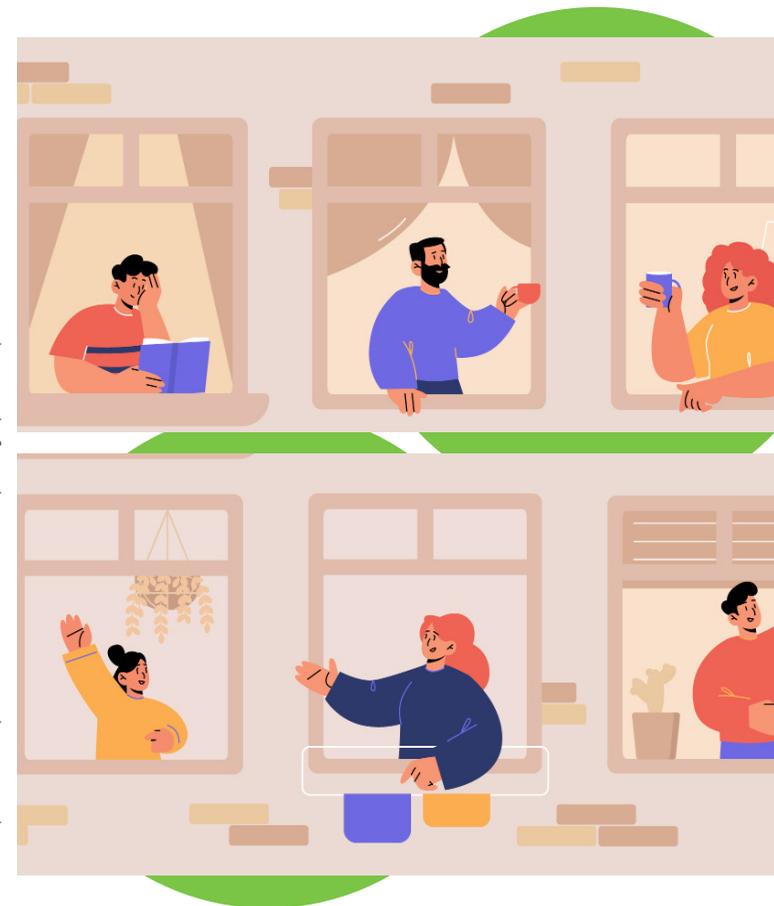
127 rue du larzac
73000 Chambéry
04.79.72.35.54
siege@apeichambery.com
www.apeichambery.com

**FOYER D'HÉBERGEMENT
Espace Ryvhyere**

94 bis rue de la Reveriaz
73000 Chambéry
04.79.88.85.56
lesfoyers@apeichambery.com



**NOTRE FOYER
D'HÉBERGEMENT**



Service communication - Février 2021 - Impression : Imprimerie de Savoie - Crédit photographie : Stéphanie Passion Photos & Fabrice RUMILLAT - CMJ Editions Publicité



LE FOYER D'HÉBERGEMENT, C'EST QUOI ?

Le foyer d'hébergement propose des logements dont le but principal est d'accompagner des personnes en situation de handicap **de plus de 18 ans qui exercent une activité professionnelle pendant la journée**, en milieu ordinaire, dans un établissement ou un service d'aide par le travail (ESAT) ou dans une Entreprise Adaptée (EA).

Le Foyer d'hébergement offre :

- des espaces communs pour développer la participation sociale en parallèle de la vie professionnelle.
- des espaces de vie privatif afin que le résident ait la possibilité de vivre de manière indépendante.

« Je me sens comme à la maison, je suis chez moi ici »

Virginie, Résidence La Ryvieraz



AUTONOMIE, PARTICIPATION SOCIALE ET SANTÉ

Les personnes accompagnées disposent d'un accompagnement adapté à leur projet de vie : elles gardent le pouvoir sur leur choix de vie et l'accompagnement qu'elles nécessitent.

Leur accompagnement par une équipe pluridisciplinaire s'adapte à l'évolution de leurs besoins. Les accompagnements tendent à être des mesures de compensation du handicap pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

La valorisation des potentialités des résidents, dans le but de les rendre acteurs de leurs parcours de vie, est au coeur de nos priorités.

MODALITÉS D'ADMISSION

1

Adresser une demande (+ joindre notification de la CDAPH).

2

Un dossier d'admission vous sera envoyé.

3

Compléter le dossier et retourner le au Foyer d'hébergement

4

Proposition de rendez-vous + visite des logements

LES PRESTATIONS



La co-construction d'un projet personnalisé, en lien avec vos proches et votre famille.



La mise à disposition d'un logement équipé d'une salle de bains et de toilette individuelle.



Le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner sont assurés par un prestataire de restauration. Vous pouvez prendre vos repas dans votre logement ou dans les espaces communs.



Un accompagnement par des personnels qualifiés pour les actes de la vie quotidienne (toilette, habillage, déplacement, restauration ...) et un accompagnement à la vie sociale.



Des activités et animations pourront vous être proposées lorsque vous résidez au Foyer d'hébergement.



Une aide à la prise de vos médicaments.



La possibilité d'accueillir vos proches vous est proposée selon le rythme qui vous convient.

Un contrat de séjour vous est proposé à votre arrivée, il précise les modalités de votre séjour.